

# Guide : remplir l'accord de participation ACC d'ENEDIS

Afin de gérer l'intégration de votre compteur dans notre opération d'Autoconsommation collective, ENEDIS exige que les participants donnent leur accord écrit avec le formulaire mis à disposition sur notre site.

Si vous êtes un particulier, vous n'avez que le premier cadre du formulaire à remplir, avant de dater et de signer en fin de document.

Vous pouvez transmettre ce formulaire rempli à votre mairie, ou par mail à [energie@shvc.fr](mailto:energie@shvc.fr)

The image shows two pages of a form titled 'Modèle formulaire d'accord de participation à l'opération d'autoconsommation collective'. The first page has a red circle around the top section containing fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse', 'Code postal', 'Commune', 'E-mail', and 'M. ou Mme'. The second page has a red circle around the bottom section containing fields for 'Date', 'Signature du Particulier', and 'Lecteur du compteur'.

Dans ce document il est demandé le « PRM » de votre installation électrique.

Vous pouvez retrouver celui-ci sur votre facture d'électricité : c'est un nombre à 14 chiffres (parfois dénommé « PDL » - Point de livraison)

Il est également lisible sur votre compteur Linky en appuyant plusieurs fois sur la touche « + »

